



Institut du thermalisme

DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE PRATIQUE MEDICALE EN STATION THERMALE

Universités concernées :

Université de Bordeaux, Montpellier, Nancy et Clermont-Ferrand et Toulouse 3.

1 - Objectifs de la formation

Acquérir une formation de base permettant l'exercice médical en station thermale.

2 - Responsables

Professeur Frédéric BAUDUER (PU/PH)

Centre Hospitalier de la Côte Basque
13 Avenue Jacques Loeb BP 8
64 109 Bayonne Cedex
Institut du Thermalisme / Université de Bordeaux
8, rue Sainte-Ursule
BP 200, 40100 Dax
05 58 56 19 42
frederic.bauduer@u-bordeaux.fr

Coreponsables :

Professeur Mathieu DE SEZE

Hôpital Pellegrin, Service de Médecine Physique et de Réadaptation
Place Amélie Raba Léon
33076 Bordeaux Cedex
05 56 79 55 46
mathieu.de-seze@u-bordeaux.fr

Professeur Patrick DEHAIL

Hôpital Pellegrin, Service de Médecine Physique et de Réadaptation
Place Amélie Raba Léon
33076 Bordeaux Cedex
05 56 79 55 46
patrick.dehail@chu-bordeaux.fr

3 – Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre maximum d'étudiants est fixé à **25** pour chaque université.

- **3-2 Durée de la formation :**

La formation dure 1 an et a lieu tous les ans.

- **3-3 Enseignements :**

Le volume horaire global de la formation est de **90 h.**

Enseignements théoriques : 45 h (rencontres professionnelles et enseignements en distanciel).

Les enseignements théoriques sont dispensés sous forme de 4 sessions de 2 jours :

- Session 1 : février
- Session 2 : mars
- Session 3 : juin
- Session 4 : septembre

Séminaires pratiques en station thermale : 45h en présentiel

4 séminaires pratiques de 2 jours sont proposés en station thermale et organisés par les universitaires et médecins thermaux investis dans l'enseignement :

- Séminaire 1 : novembre
- Séminaire 2 : janvier
- Séminaire 3 : avril
- Séminaire 4 : mai

- **3-4 Stage :**

Un stage obligatoire d'une semaine se déroule dans un ou plusieurs cabinet(s) médical (aux) auprès d'un médecin thermal en activité, pour ceux n'ayant jamais exercé la médecine thermale (à l'appréciation du responsable du diplôme).

**Le stage donne lieu à une convention de stage.*

4 - Conditions d'inscriptions

- **Titres requis ou niveau :**

- Internes de médecine générale et autres spécialités,
- Titulaires du diplôme de Docteur en médecine.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 – Coût de la formation

En formation initiale : 400€/an

En formation continue :

- Reprise d'études non financée : **700€ /an**
- Reprise d'études financée : **1 000€/an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence

6 – Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 2 sessions d'examen.

- **6-2 : Nature des épreuves :**

La présence en cours est obligatoire.

Le contrôle des connaissances consiste en :

- Une épreuve écrite sous forme de Questions à Choix Multiples (QCM), d'1h, coefficient 1,
- Une épreuve orale (soutenance de mémoire), de 15 min, coefficient 1.

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclaré admis, le candidat doit avoir :

- Obtenir une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 aux épreuves écrites et orales (compensables),
- Valider le stage,
- Participer à l'ensemble des séminaires théoriques et pratiques.

- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé.

La validation de l'examen écrit reste acquise pour une durée de 2 années.

7 – Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil UFR des Sciences Médicales du 13/05/2019
Conseil du Collège Sciences de la santé du 28/06/2019

Modification :

**Changement d'UFR de rattachement (rattachement à l'Institut du Thermalisme),
changement de responsable et modifications :**

Conseil UFR des Sciences Médicales du 14/03/2022
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2022

Modifications : Conseil d'Administration de l'Institut du Thermalisme du 27/10/2022
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/11/2022

Modifications : Conseil d'Administration de l'Institut du Thermalisme du 26/10/2023
Conseil du Collège Sciences de la santé du 28/11/2023
(Version 4)

Modifications (tarifs et autres) :
Conseil d'Administration de l'Institut du Thermalisme du 20/06/2024
Conseil du Collège Sciences de la santé du 17/07/2024
(Version 5)

Mise à jour (programme et calendrier) : 14/05/2025
(Version 5-1)

Mise à jour (programme et calendrier) : 23/05/2026
(Version 5-2)

Annexes

Programme – Calendrier pédagogique 2026 / 2027

Programme des Enseignements théoriques

Les agents créno-thérapeutiques :

- Eaux minérales naturelles : caractéristiques, spécificités, législation
- Les boues thermales, vapeurs et gaz thermaux

Les techniques thermales :

- Techniques de cure externe : douches, bains, applications de cataplasmes...
- Hydrokinésithérapie en milieu thermal
- Techniques de cure interne : cure de boisson...
- Pratiques médicales complémentaires : ORL, Dermatologie, Psychiatrie...

Créno-réadaptation :

- Prévention et éducation en milieu thermal : éducation thérapeutique du patient...

Organisation pratique d'une cure thermale :

- Prescription, les forfaits thermaux, les soins complémentaires
- Modalités de prise en charge, Thermalisme social
- Rôle et fonctions du médecin thermal
- Autres intervenants : kinésithérapeute, agent thermal...

Place de la Crénothérapie en thérapeutique :

- Indications et contre-indications générales
- Les orientations thérapeutiques : Rhumatologie, Phlébologie, Maladies respiratoires et ORL, Dermatologie, Affections digestives et métaboliques, Affections psycho-somatiques, Pédiatrie, Neurologie.
- Thermalisme et Maladies chroniques ; Thermalisme et vieillissement ; Thermalisme et Activités Physiques Adaptées

L'environnement thermal, climatologie

Service Médical Rendu par la cure thermale :

- Evaluation scientifique, principales études,
- Données médico-économiques

Organisation du Thermalisme en France et en Europe

Enseignements pratiques et Stages

Séminaires pratiques en station thermale :

- Trois séminaires de deux jours comportant :
- La visite d'établissements thermaux, avec démonstration de soins thermaux et de pratiques médicales complémentaires.
 - Des conférences
 - Des échanges et des mises au point avec les médecins thermaux et les personnels de direction.

Stages pratiques :

Cinq journées dans un cabinet de Médecine Thermale

Calendrier 2026 / 2027

SEMINAIRES	DATES
Séminaire pratique N°1 : Aix-les-Bains Rencontres Nationales du Thermalisme	Mercredi 4 novembre 2026 Jeudi 5 novembre 2026
Séminaire pratique N°2 : Paris - Thermalies - Journée de la Société Française de Médecine thermale	Jeudi 21 janvier 2027 Vendredi 22 janvier 2027
Séminaire théorique en visioconférence N°1 : enseignements	Jeudi 11 et vendredi 12 février 2027
Séminaire théorique en visioconférence N°2 : enseignements	Jeudi 11 et vendredi 12 mars 2027
Séminaire pratique N°3 : Stations thermales à définir	Jeudi 22 et vendredi 23 avril 2027
Séminaire pratique N°4 : Stations thermales à définir	Jeudi 20 et vendredi 21 mai 2027
Séminaire théorique en visioconférence N°3 : climatologie	Vendredi 4 juin 2027
EXAMENS	DATES
- Examen écrit :	Vendredi 25 juin 2027
- Soutenance mémoire DIU :	Jeudi 9 septembre 2027
- Soutenance mémoire Capacité :	Vendredi 10 septembre 2027